



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Tous les sept ans, l'Union européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires, des populations et aux nouveaux défis de l'Union européenne.

En continuité avec la précédente période, le Programme national FSE+ 2021-2027 se concentrera sur trois priorités : l'emploi, la cohésion et les compétences. Il contribuera à l'égalité territoriale et dans cette perspective soutiendra une grande variété de projets.

PRESENTATION DU FSE+

LISIBILITE ET COMPLEMENTARITE DE L'ACTION PUBLIQUE

En Normandie et comme pour le précédent programme, le FSE+ sera partagé en gestion entre l'Etat et la Région, chacun disposant d'un programme opérationnel définissant ses priorités. Celles-ci s'avèrent complémentaires, la Région intervenant sur la formation des demandeurs d'emploi, l'Etat sur l'inclusion et l'accompagnement vers l'emploi. Les collectivités départementales et les Métropoles seront partenaires du volet Etat, principalement sur l'inclusion sociale.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



UNE NOUVELLE ARCHITECTURE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX REGIONAUX

L'intervention communautaire s'organise autour de 6 priorités décrites par un programme opérationnel :

PRIORITÉ N°1

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INCLUSION SOCIALE

- Actions d'inclusion permettant de combiner une approche professionnelle et sociale : accompagnement des BRSA, IAE, insertion professionnelle des personnes handicapées...
- Actions sociales déconnectées d'un lien immédiat avec l'emploi, notamment dans la cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : accompagnement social et remobilisation, levée des freins, prévention et lutte contre les violences...

PRIORITÉ N°2

INSERTION DES JEUNES ET REUSSITE SCOLAIRE

- Insertion professionnelle des jeunes jusqu'à 30 ans, soutien à l'apprentissage et à l'alternance, prévention et lutte contre le décrochage.

PRIORITÉ N°3

COMPETENCES - MUTATIONS ECONOMIQUES - SYSTEMES DE FORMATION

- Anticipation des mutations économiques, appui aux transitions professionnelles, GPEC.
- Soutien à l'innovation pédagogique, développement de l'école inclusive...

PRIORITÉ N°4

MARCHE DU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Actions visant à renforcer l'égalité professionnelle et salariale, la mixité des métiers, l'articulation des temps de vie...
- Santé et qualité de vie au travail, vieillissement actif.

PRIORITÉ N°5

AIDE MATERIELLE AUX PLUS DEMUNIS (AIDE ALIMENTAIRE EXCLUE)



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



PRIORITÉ N°6 INNOVATION SOCIALE ET ESSAIMAGE DE DISPOSITIFS INNOVANTS

Conformément aux orientations communautaires, une concentration des ressources est attendue sur les priorités 1 et 2. En effet, elles ont vocation à amplifier les politiques publiques à destination des personnes exclues, des demandeurs d'emploi fragilisés et des jeunes.

PANORAMA DES FUTURS APPELS A PROJETS

Des appels à projets thématiques permettront de déployer le FSE en région (par la DREETS ou par les organismes intermédiaires) :

#JEUNES

L'accès à l'emploi des jeunes constitue l'un des enjeux phare du nouveau programme. Tout en permettant la poursuite des actions engagées sur 2014-2021, l'appel à projets jeunes permettra de développer de nouvelles initiatives.

Typologie des opérations :

- Accompagnement vers l'emploi
- Accès à l'alternance
- Santé (y compris mentale)
- Accès aux droits
- Mobilité
- Accompagnement des jeunes en situation de handicap
- Accompagnement des jeunes sous main de justice

#APPRENTISSAGE

L'intégration de l'apprentissage dans le nouveau « Programme FSE+ » constitue une nouveauté.

Dans ce contexte, le FSE+ accompagnera notamment la promotion, la sécurisation des parcours, l'appui aux entreprises, la diversification des offres...

Typologie des opérations :

- Orientation et préparation des jeunes
- Mise en relation apprentis/entreprises



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



- Mobilisation et accompagnement des employeurs
- Prévention des ruptures de contrats
- Ingénierie et animation territoriale

EGALITE FEMMES-HOMMES

Au travers de ce nouveau programme, l'Etat en région souhaite intensifier l'action engagée au titre du programme précédent. Un appel à projets transversal permettra la prise en compte de réponses adaptées aux obstacles rencontrés par ce public. En particulier, et afin de tenir compte du « Grenelle des violences conjugales », des initiatives pourront être accompagnées à destination des victimes.

Typologie des opérations :

- Mixité des métiers
- Egalité professionnelle en entreprise
- Levée des freins
- Accompagnement des femmes vers l'emploi
- Accès aux droits
- Prise en charge des femmes victimes de violence

#HANDICAP

Face à la diversité des besoins et des acteurs, des initiatives multiples ont vocation à être accompagnées. Elles pourront être à destination des publics, via les opérations d'accompagnement, ou des structures, via la mise en place de réseaux ou de stratégies territoriales concertées.

Typologie des opérations :

- Mobilité inclusive
- Prévention des ruptures de parcours
- Relation IAE/entreprises du milieu ordinaire
- Remobilisation en amont des chantiers
- Mutualisation de postes de psychologues



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



#IAE

Si le soutien au développement de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi demeure de la responsabilité principale des Conseils départementaux au titre du programme FSE, l'Etat pourra intervenir sur des problématiques connexes (mobilité, rupture, etc.) tout comme sur le pilotage, la coordination, l'ingénierie territoriale et le développement de l'IAE sur le territoire.

Typologie des opérations :

- Appui au diagnostic
- Levée des freins
- Accompagnement des trajectoires d'insertion
- Accès à l'entreprise et à l'alternance
- Appui aux réseaux

#ENTREPRISES & MARCHE DU TRAVAIL INCLUSIF

Le renforcement des compétences de la population active et l'adaptation aux mutations économiques restent des enjeux majeurs pour le FSE+. Si la formation continue des salariés relève désormais du niveau central, l'appui à la mobilité professionnelle des salariés et l'accompagnement des entreprises et des partenaires sociaux pour faire face aux défis actuels ont vocation à être soutenus.

Le FSE+ peut également venir en soutien à la mise en œuvre de la Stratégie européenne pour la santé et la sécurité au travail.

Typologie des opérations :

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Accompagnement des projets de transitions professionnelles
- Accompagnement des entreprises sur les aspects RH
- Développement de l'attractivité des métiers d'avenir
- Vieillesse active
- Santé au travail

Les appels à projet :

Priorité 1 : ils seront accessibles sur les sites internet des organismes intermédiaires (les 5 conseils départementaux et AGIBN).

Priorités 2 à 6 : ils seront accessibles sur le site internet de la DREETS de Normandie.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Les demandes de financement seront à déposer sur la nouvelle plateforme « Ma démarche FSE+ » dont le développement est en cours.

Points de contact DREETS :

Samuel CHICHEPORTICHE : 06.29.25.33.76

Romain LECAPLAIN : 07.63.87.49.46